

**Rubrique 1: Identification de la Substance/du Mélange et de la Société/l'Entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Nom du Produit	Lingettes Premium BBQ UltraGrime
Code du produit.	FR5450
Type de produit	Mélange

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation Identifiée	Main & Nettoyage de surfaces.
Usages déconseillés	Aucune/aucun (Tester la compatibilité avec la surface avant l'application.)

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Identification de la société	Nuvik Europe SAS ZAC des Fouillouses, Rue des Monts d'Or 01700 MIRIBEL, France
Téléphone	+ 33 (0) 6 8214 4027
E-mail (personne compétente)	craig.rabey@nuvikglobal.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Tél. d'urgence	+44(0)7848 453662 (24 heures / 7 jours)
Langues parlées	Anglais

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Non classifié comme dangereux pour l'approvisionnement / l'utilisation. Ce matériau est produit en tant que « cosmétique » telle que définie dans le règlement (CE) No. 1223/2009 (Règlement Cosmétique) et est donc exempté du règlement CLP 1272/2008 et FDS 2015/830. Une FDS a été fournie uniquement à des fins de communication dans la chaîne d'approvisionnement et recommandations de manipulation/stockage uniquement.
-------	-----------------------------------	--

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s) de Danger	Aucun attribué
Mention(s) d'Avertissement	Aucun attribué
Mention(s) de Danger	Aucun attribué
Mention(s) de mise en garde	Aucun attribué
Information supplémentaire	Non applicable

**2.3 Autres dangers**

Rien de connu

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.1 Substances**

non applicable

**3.2 Mélanges**

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol <i>Synonymes: Bronopol (INN)</i>	<0.1	52-51-7	200-143-0	01-2119980938-15-XXXX	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400, Facteur M(aigu) = 10 Aquatic Chronic 2; H411

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1 Description des premiers secours**

Protection individuelle du premier sauveteur

 Éviter le contact avec les yeux.  
Pas de précautions spéciales requises pour ce produit.

Inhalation

 Aucun risque attendu. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Appeler un médecin.

Contact avec la peau

Irritation peu probable. En cas d'irritation cutanée:, En cas de contact de la substance avec la peau, laver à grande eau. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux

 Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.  
Consulter un médecin si l'irritation s'étend.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Non classé commencif. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Demander une aide médicale en cas de malaise. Si possible montrer cette fiche de données de sécurité. Sinon, montrez l'emballage ou l'étiquette.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

---

Rien de connu

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

---

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.  
Non applicable spécifique recommandation.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction

---

Moyens d'extinction appropriés	Ininflammable. En cas d'incendie utiliser un média d'extinction propre aux conditions environnantes.
Moyens d'extinction inappropriés	Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

---

Non classé comme inflammable. En cas d'incendie, peut former des fumées toxiques ou irritants. Produits de combustion: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

---

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

---

Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Éliminer les sources d'ignition. Obturer les fuites si cela ne présente pas de danger. Éviter le contact avec les yeux. Assurer une ventilation adéquate.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

---

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

---

Les déversements importants: Non applicable (Forme du produit)

## Lingettes Premium BBQ UltraGrime – Code: FR5450

Absorber la substance répandue avec du matériel inerte approprié. Mettre dans un récipient approprié. Collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.  
Transférer dans un conteneur pour élimination. Laver la zone de déversement avec de l'eau.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

---

Voir Rubrique: 8,13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

---

Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

---

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine avec coupe fermée.  
Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais.  
Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.

température de stockage  
Matières incompatibles

Stable à des températures ambiantes. Recommandés: 5 - 35°C.  
Rien de connu.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

---

Voir Rubrique: 1.2

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

---

8.1.1	Limites d'exposition sur le lieu de travail	Non fixé
8.1.2	Valeur limite biologique	Non fixé
8.1.3	PNECs et DNELs	Non applicable

#### 8.2 Contrôle de l'exposition

---

8.2.1	Contrôles techniques appropriés	Assurer une ventilation adéquate.
8.2.2	Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Éviter le contact avec les yeux. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Maintenir une bonne hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.
	Protection des yeux/du visage	Éviter le contact avec les yeux..
	Protection de la peau	Non requis normalement.

## Lingettes Premium BBQ UltraGrime – Code: FR5450

Protection de la peau	Non requis normalement.
Protection respiratoire	Non requis normalement.
Risques thermiques	non applicable

**8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Tissu non tissé blanc imprégné de mélange liquide clair
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Non fixé.
pH	5.5 – 6.5
Point de fusion/point de congélation	Non fixé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non fixé.
Point éclair	Non fixé.
Taux d'évaporation	Non fixé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non fixé.
Pression de vapeur	Non fixé.
Densité de la vapeur	Non fixé.
Densité relative	Non fixé.
solubilité(s)	Impregnated Liquid Mixture: Soluble dans l'eau.. Lingette en tissu non tissé: Non soluble.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non fixé.
Température d'auto-inflammabilité	Non fixé.
Température de décomposition	Non fixé.
Viscosité	Mélange liquide imprégné: comme de l'eau max 100 cps.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non comburant (oxydant).

**9.2 Autres informations**

Rien de connu

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Stable dans les conditions normales.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Non attribué

### 10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes & effet du froid, chaleur et lumière solaire directe.

### 10.5 Matières incompatibles

Rien de connu

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, peut former des fumées toxiques ou irritants. Produits de combustion: Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LD50 >2000 mg/kg bw
Toxicité aiguë - Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LC50 >20 mg/L (Vapeur)
Toxicité aiguë - Contact avec la peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: LD50 >2000 mg/kg bw
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancerogénité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Lingettes Premium BBQ UltraGrime – Code: FR5450

Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2 Autres informations**

Aucune/aucun

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. – Estimé LC50 (Mélange): &gt;100 mg/l.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol

Aucune information sur le mélange lui-même.  
Facilement biodégradable. (OECD 301B)

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol

Aucune information sur le mélange lui-même.  
Ne devrait pas se bioaccumuler. LogPow <0.5. BCF: 3.16 (QSAR)  
(Publication sans nom, 2012)

**12.4 Mobilité dans le sol**

2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol

Aucune information sur le mélange lui-même.  
Le produit devrait être très mobile dans le sol. Koc 5 (Handbook of Aqueous Solubility Data) très soluble: Eau (>10000 mg/l) (Méthode UE A.6)

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas classé comme PBT ou vPvB. Aucun des ingrédients de ce produit ne remplit les critères requis pour être considéré comme une substance PBT ou vPvB.

**12.6 Autres effets nocifs**

Rien de connu

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.  
Peut être éliminé sur une déchetterie d'ordures ménagères.  
Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.**13.2 Indications diverses**

Emballages de déchets

Enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Non classé dans les 'Recommandations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies.

	ADR/RID	IMDG	IATA/ICAO
<b>14.1 Numéro ONU</b>	Aucun attribué	Aucun attribué	<b>Aucun attribué</b>
<b>14.2 Désignation officielle de transport</b>	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non classé	Non classé comme Polluant Marin.	Non classé
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Voir Rubrique: 2		
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Non applicable		

**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

<b>15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b>	
<b>15.1.1</b> Autorisations et limites d'utilisation	aucune/aucun. Ce matériau est produit en tant que « cosmétique » telle que définie dans le règlement (CE) No. 1223/2009 (Règlement Cosmétique) et est donc exempté du règlement CLP 1272/2008 et FDS 2015/830. Une FDS a été fournie uniquement à des fins de communication dans la chaîne d'approvisionnement et recommandations de manipulation/stockage uniquement.
REMARQUE	Le règlement (CE) No. 1223/2009 (Règlement Cosmétique)
<b>15.1.2</b> Directives nationales	Rien de connu
<b>15.2</b> Évaluation de la sécurité chimique	

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: Non applicable – V1.0

### References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS).

Classification(s) harmonisée(s) pour 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (n°CAS 52-51-7). Enregistrement(s) ECHA pré-existant 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (n°CAS 52-51-7).

Cette Fiche de Données de Sécurité a été réalisée conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830. Ce matériau est produit en tant que « cosmétique » telle que définie dans le règlement (CE) No. 1223/2009 (Règlement Cosmétique) et est donc exempté du règlement CLP 1272/2008 et FDS 2015/830. Une FDS a été fournie uniquement à des fins de communication dans la chaîne d'approvisionnement et recommandations de manipulation/stockage uniquement.

### LÉGENDE

ADR	ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
BCF	Facteur Coefficient de Bioconcentration
CAS	CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
CE	CE: Communauté Européenne
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EU	Union européenne
IATA	IATA : Association internationale du transport aérien
OACI	OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
Facteur M	Facteur de Multiplication
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
QSAR	Relation quantitative structure-activité
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	RID: Règlement concernant le transport ferroviaire international de marchandises dangereuses
ONU	Nations Unies
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable

### Classification des dangers / Code de classification:

Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4  
 Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4  
 Skin Irrit. 2; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2  
 Eye Dam. 1; Catégorie Lésions oculaires 1  
 STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3  
 Aquatic Acute 1; Danger pour l'environnement aquatique, aigu, Catégorie 1  
 Aquatic Chronic 2; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique, Catégorie 2

### Mention(s) de Danger

H302: Nocif en cas d'ingestion.  
 H312: Nocif par contact cutané.  
 H315: Provoque une irritation cutanée.  
 H318: Provoque de graves lésions des yeux.  
 H335: Peut irriter les voies respiratoires.  
 H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

### **Dégagements de responsabilité**

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. Uniwipe Europe Ltd ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Uniwipe Europe Ltd n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.

### **Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDSe)**

2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol: Les scénarios d'exposition à ces substances ne sont pas encore disponibles dans la chaîne d'approvisionnement

\*\*\*\* FIN DU DOCUMENT \*\*\*\*